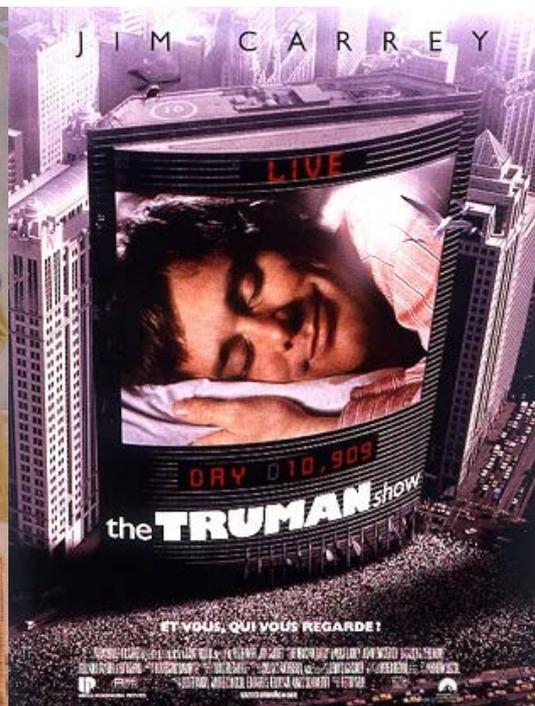
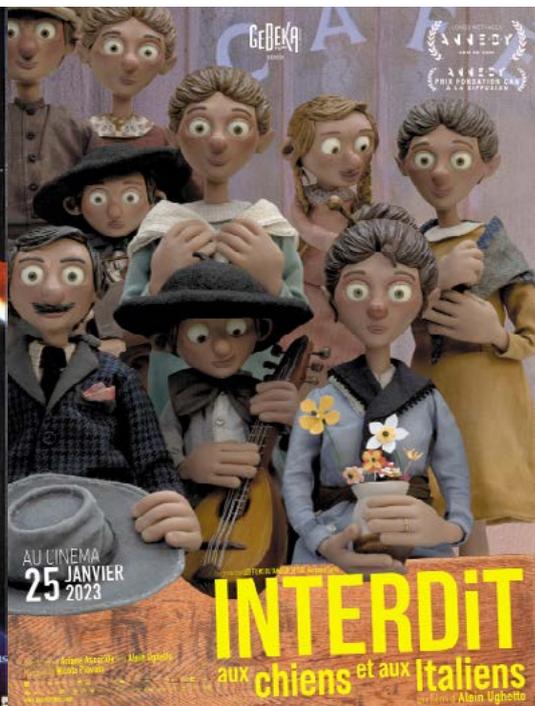


Collège au cinéma dans le Val-de-Marne



MODE D'EMPLOI 2024-2025

SOMMAIRE

I – LES ACTEURS DU DISPOSITIF	3
1. PRÉSENTATION	3
2. LES COLLÈGES PARTENAIRES	3
3. LES SALLES DE CINÉMA PARTENAIRES	3
II – LA PROGRAMMATION	4
1. LES FILMS	4
2. LES FESTIVALS PARTENAIRES	5
a) Le festival Ciné Junior	5
b) Le Festival de Films de Femmes de Créteil	6
III – L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET LA FORMATION	6
1. POUR LES ÉLÈVES	6
a) Les projections en salles de cinéma partenaires	6
b) Les interventions professionnelles	6
2. POUR LES ENSEIGNANTS	7
a) La formation	7
b) L'espace privé sur cinemapublic.org	7
c) Le carnet de bord	7
IV – INFORMATIONS PRATIQUES	8
1. TARIFS	8
2. TRANSPORTS	8
3. CONTACTS	8

I – LES ACTEURS DU DISPOSITIF

1. PRÉSENTATION

Le dispositif national Collège au cinéma, initié en 1989 par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation Nationale propose aux collégiens de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées à leur intention dans des salles de cinéma. Ils se constituent ainsi la base d'une culture cinématographique grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants, les salles partenaires et les intervenants professionnels.

Collège au cinéma dans le Val-de-Marne est une initiative du Conseil départemental du Val-de-Marne qui finance sa mise en place à l'échelle de son territoire depuis 2002 et à laquelle le Rectorat de Créteil, la DRAC Île-de-France, le Centre National de la Cinématographie et de l'image animée, l'Archipel des lucioles sont également associés. L'Association Cinéma Public Val-de-Marne est en charge de sa coordination. Elle travaille en étroite collaboration avec l'Inspection académique et la Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle du Rectorat de Créteil.

Le dispositif s'intègre dans les actions cinématographiques déjà en place dans le département et tout particulièrement au festival Ciné Junior et au Festival International de Films de Femmes de Créteil (FIFF).

2. LES COLLÈGES PARTENAIRES

L'opération repose sur le volontariat des chefs d'établissement et des équipes enseignantes ; elle se déroule sur le temps scolaire et fait partie intégrante du volet d'éducation artistique et culturelle du projet d'établissement (cf. B.O. de l'Éducation nationale n°19 du 8 mai 2008 : « *Dès la rentrée 2009, les projets d'écoles ou d'établissements, élaborés en concertation avec les institutions culturelles et les collectivités territoriales, devront tous intégrer un volet culturel concernant tous les élèves* »). Les équipes pédagogiques veillent à établir des liens constructifs et réciproques entre le dispositif et les disciplines scolaires représentées, en évitant l'instrumentalisation de part et d'autre. Elles peuvent s'appuyer sur les instructions et programmes concernant l'éducation à l'image et favoriser le travail interdisciplinaire.

Un enseignant coordinateur a été désigné dans chaque collège.

Tout au long de l'année, il est l'interlocuteur privilégié de la coordination et s'engage à lui transmettre les éléments utiles à la mise en œuvre du dispositif dans les délais nécessaires. Il fait le relais des informations auprès de ses collègues au fur et à mesure de leur réception et programme avec le cinéma partenaire les projections pour les classes inscrites.

Une convention entre l'association Cinéma Public Val-de-Marne et chaque collège a été adressée aux chefs d'établissement en début d'année scolaire. Elle finalise l'inscription de l'établissement, engage le collège à participer à la totalité du dispositif et à en respecter les principes de fonctionnement. **Celle-ci doit impérativement être signée et renvoyée à la coordination avant le 7 octobre, 1er jour de formation des enseignants et date de lancement du dispositif qui aura lieu avant les vacances de la Toussaint.**

3. LES SALLES DE CINÉMA PARTENAIRES

Les salles de cinéma du Val-de-Marne partenaires du dispositif proposent aux élèves et enseignants participants des conditions d'accueil et un accompagnement privilégié. Lors de la confirmation d'inscription transmise par la coordination avant les vacances d'été, un cinéma partenaire a été indiqué au collège pour une collaboration tout au long de l'année.

II – LA PROGRAMMATION

1. LES FILMS

Cinq films jalonnent le parcours annuel des participants.

Le comité départemental de pilotage Collège au cinéma dans le Val-de-Marne a choisi 3 films dans le catalogue national du dispositif en écho à une thématique annuelle. Les 2 autres longs métrages ou programmes de courts métrages seront issus de l'un des festivals partenaires dont la programmation sera déterminée au cours des mois à venir.

Les 3 films (hors festivals) sont communs à tous les niveaux, de la 6^e à la 3^e.

Tel que le préconise le dispositif, *E.T., l'extra-terrestre* et *The Truman Show* seront vus en Version Originale Sous-Titrée en Français.

Il est également à noter que *Interdit aux chiens et aux italiens* est disponible en Version Originale avec Audio-description | Sous-titrage Sourds et Mal Entendants.

« Incroyable mais vrai ? »

Les 3 films issus du catalogue CNC sont intemporels par la place singulière qu'ils occupent dans l'histoire du cinéma ou les thématiques à la fois intimes et universelles qu'ils abordent. Leur découverte sera l'occasion d'interroger les notions de point de vue et d'explorer la manière dont le réel et l'imaginaire s'entrelacent.

• Trimestre 1



E.T., l'extra-terrestre de Steven Spielberg
Fiction | États-Unis | 1982 | 2h00 | VOSTF

Un petit extraterrestre s'égaré lors d'une exploration sur la planète Terre. Apeuré, il se réfugie dans un pavillon de banlieue où il fait la rencontre d'Elliot, un garçon de 10 ans. C'est le début d'une amitié et d'une aventure hors du commun.



Interdit aux chiens et aux italiens de Alain Ughetto
Fiction animée | France, Italie, Suisse, Belgique, Portugal | 2023 | 1h10

Début du XX^e siècle, dans le nord de l'Italie, à Ughettera. La vie dans cette région étant devenue très difficile, la famille Ughetto rêve de tout recommencer à l'étranger. Selon la légende, Luigi Ughetto traverse alors les Alpes et entame une nouvelle vie en France, changeant à jamais le destin de sa famille tant aimée. Son petit-fils retrace ici leur histoire.

• Trimestre 2

2 films au festival Ciné Junior ou au FIFF choisis en collaboration avec les festivals, les responsables des cinémas partenaires et la coordination du dispositif.

• Trimestre 3



The Truman Show de Peter Weir
Fiction | États-Unis | 1998 | 1h43 | VOSTF

Truman Burbank vit heureux à Seahaven, une petite ville de bord de mer où tout semble parfait : le cadre est idyllique, les gens sont gentils, le soleil brille en permanence. Lauren, sa femme, est adorable et Marlon, son meilleur ami, toujours prêt à lui rendre service. Pourtant, Truman, employé dans une compagnie d'assurances, commence à se lasser de cet environnement et trouve sa vie désespérément vide.

2. LES FESTIVALS PARTENAIRES

La participation à l'un des 2 festivals partenaires fait **partie intégrante du parcours annuel** des élèves (non optionnelle).

Dans le cadre du dispositif :

- Le festival Ciné Junior s'adresse aux collégiens de la 6^e à la 3^e.
- Le Festival de Films de Femmes de Créteil s'adresse uniquement aux classes de 4^e et 3^e, dans la limite des places disponibles.

Lorsqu'un choix est possible, il est fait par les enseignants en début d'année scolaire via la coordinatrice de Collège au cinéma.

a) Le festival Ciné Junior



Il se déroule chaque année dans une vingtaine de salles de cinéma du Val-de-Marne avant les vacances scolaires de février. La 35^e édition aura lieu du 29 janvier au 11 février 2025.

La manifestation, ambitieuse par sa programmation variée, par ses propositions pédagogiques autour des films et par ses rencontres, s'adresse à tous les publics, enfants, adolescents, famille, etc. Ciné Junior a pour objectif de permettre aux enfants du département de **découvrir des films d'auteurs inédits français et étrangers**, et d'aider concrètement la diffusion des films pouvant participer à un véritable éveil artistique du jeune spectateur.

L'équipe du festival mène ainsi un **travail pédagogique approfondi** à travers l'**édition de ressources pédagogiques** contenant les informations nécessaires à une approche cinématographique adaptée aux collégiens.

Le festival Ciné Junior est mené par l'**Association Cinéma Public Val-de-Marne**, structure qui coordonne Collège au cinéma dans le Val-de-Marne.

Pendant Ciné Junior, chaque élève **participe à 2 séances** (1 de la thématique annuelle « Dans tous ses états » qui mettra en avant l'importance du cinéma comme vecteur de multiples émotions, 1 de la compétition) qui se déroulent dans leur cinéma partenaire du dispositif.

La coordination transmet aux enseignants les propositions de programmation labellisées « Collège au cinéma » dès lors qu'elles sont finalisées, en novembre/décembre.

Les enseignants échangent avec leur salle partenaire pour connaître la programmation envisagée par celle-ci et convenir ensemble de la date et de l'horaire des séances destinées aux classes dans les délais impartis par la coordination.

Il est à noter que ces choix se font dans une temporalité assez courte qui répond à l'organisation spécifique d'un festival.

Pour plus d'informations cinejunior.fr

b) Le Festival de Films de Femmes de Créteil



L'Association du Festival International de Films de Femmes (FIFF) organise depuis 46 ans ce **festival annuel**, pour faire **découvrir les réalisatrices de tous les pays**. Attentif à la qualité du regard des femmes sur le monde, il célèbre toutes les travailleuses des films. Le festival développe un **Centre de Ressources Iris**, qui classe et informatise les archives de la manifestation.

Toute l'année, le festival mène des actions d'éducation à l'image et proposera lors de sa 47^{ème} édition (du 3 au 12 avril 2025) des **journées « d'immersion »** pour accueillir les collégiens (projections, ateliers, rencontres) au Cinéma La Lucarne et à La Maison des Arts de Créteil.

Pour plus d'informations filmsdefemmes.com

III - L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE ET LA FORMATION

Films du catalogue national : édités par le CNC, les fiches pour les élèves (numérique + papier) des 3 films issus du catalogue national sont remises aux participants lors de la 1^{ère} journée de formation, le lundi 16 octobre, avant les vacances de la Toussaint, les dossiers (numérique) pour les enseignants leur sont transmis en début d'année scolaire.

Ils sont disponibles sur le [site du CNC](https://www.cnc.fr) ainsi qu'un [catalogue](#) offrant des pistes de travail sur les films. Des ressources sont également accessibles sur le site [Transmettre le cinéma](#).

Films des festivals partenaires : édités par Cinéma Public Val-de-Marne. Des fiches pédagogiques (numérique) éditées par Cinéma Public Val-de-Marne dans le cadre de Ciné Junior 2025 sont mises à disposition des enseignants avant le festival sur le site internet de l'évènement ainsi que toutes les ressources disponibles relatives aux propositions labellisées « Collège au cinéma ».

1. POUR LES ÉLÈVES

a) Les projections en salles de cinéma partenaires

Les élèves découvrent en salle de cinéma les films de la programmation annuelle dans leur format d'origine. Ils bénéficient d'un accompagnement spécifique grâce au travail de médiation mené par l'équipe du cinéma (présentation d'avant-séance et jauge réduite).

b) Les interventions professionnelles

Films du catalogue national : des professionnels du cinéma interviennent dans les classes pour aborder les films vus en salle sous l'angle de l'analyse ou de la pratique filmique. **L'ensemble des classes bénéficient d'une intervention théorique (entre 1h30 et 2h) ou d'un atelier pratique en classe (2h) qui fait partie intégrante du parcours des élèves (non optionnel).**

En début d'année scolaire, les enseignants indiquent à la coordination leur choix parmi les propositions transmises. Après validation, la coordination les mets en lien avec l'intervenant qu'elle aura désigné et ils planifient ensuite directement ensemble la venue en classe du professionnel du cinéma dans les 10 jours qui suivent la séance en salle du film concerné.

Films des festivals partenaires : des rencontres ou des ateliers en salle ou en classe avec des professionnels du cinéma (théorie ou pratique) et des équipes des films peuvent être proposées.

2. POUR LES ENSEIGNANTS

a) La formation

Dans le cadre du dispositif, il est demandé aux enseignants de préparer et prolonger en classe la découverte des films par les élèves en salle de cinéma. Trois journées de formation sont organisées via le Plan Académique de Formation (rubrique OUV, stage « Collège au cinéma dans le Val-de-Marne »).

Deux journées de formation auront lieu en octobre, avant les vacances de la Toussaint.

- Films 1^{er} et 3^e trimestres

Lundi 7 octobre, Espace Jean Vilar, Arcueil

- *E.T., l'extra-terrestre*

Jeudi 17 octobre, Le Luxy, Ivry-sur-Seine

- *Interdit aux chiens et aux italiens*

- *The Truman Show*

L'ensemble des enseignants participants sont convoqués par le Rectorat de Créteil pour y prendre part.

Ils sont invités à visionner en salle de cinéma les films au programme (hors films des festivals). Des interventions par des professionnels ou un membre de l'équipe sont assurées à l'issue de chaque séance afin de transmettre aux enseignants des éléments pour les aborder en classe auprès de leurs élèves. Ces séances sont gratuites.

Les films des festivals ne peuvent pas être visionnés à l'avance et sont choisis par les enseignants en fonction des propositions faites par leur cinéma partenaire, sur la base de synopsis et des indications données par la coordination, le cinéma partenaire et le professeur relais.

Une 3^e journée de formation sera organisée au deuxième trimestre dans des lieux culturels de Vitry-sur-Seine consacrée à des ateliers pratiques portant sur des questions de cinéma. **Uniquement un enseignant désigné par collège est convoqué par le Rectorat de Créteil.** Le déroulé précis est transmis avant les vacances de Noël.

b) L'espace privé sur cinemapublic.org

Un [espace pro](#) destiné aux enseignants est disponible sur le [site](#) de Cinéma Public Val-de-Marne et permet la mise à disposition d'informations pratiques et de ressources pédagogiques.

Identifiant : enseignantcac

Mot de passe : enseignantcac

Il sera actualisé au mois de septembre puis au fur et à mesure de l'année.

c) Le carnet de bord

Les enseignants doivent remplir un carnet de bord en ligne au fur et à mesure de leur parcours. Ce document de suivi permet l'évaluation précise du dispositif et l'élaboration d'un bilan annuel. Il donne lieu à une réunion organisée en juin, en présence des enseignants coordinateurs et de l'ensemble des partenaires du projet.

Il vous sera transmis par la coordination en début d'année scolaire.

IV – INFORMATIONS PRATIQUES

Une présentation du dispositif a lieu lors de la première journée de formation.

Par ailleurs, une intervention en classe par le cinéma partenaire, le professeur relais ou la coordinatrice du dispositif peut être proposée aux enseignants en début d'année scolaire afin d'être informés sur ses modalités de fonctionnement. **La coordinatrice reste disponible par mail et téléphone pour tout échange pendant l'année.**

1. TARIFS

Participation de l'établissement scolaire : **2,80 €/film et /élève** - Gratuité pour les accompagnateurs
Les collèges s'acquittent directement des factures relatives aux entrées auprès de leur salle partenaire.
Le coût des places doit autant que possible être pris en charge par l'établissement et non par les familles.

Si l'établissement le souhaite et en accord avec le cinéma partenaire, la billetterie peut être prise en charge par la part collective du pass Culture.

Toutefois, le Vadémécum édité au niveau national à propos de la part collective du pass Culture recommande de ne pas l'utiliser pour financer les coûts de billetterie des dispositifs d'éducation à l'image (<https://urlz.fr/lwBt>, p.23)

2. TRANSPORTS

L'association Cinéma Public Val-de-Marne peut organiser un transport entre le collège et la salle de cinéma partenaire sous certaines conditions et dans la limite du nombre de trajets mis à disposition gracieusement par le Conseil Départemental.

Les critères 2024-2025 qui ont été déterminés par le Conseil Départemental sont les suivants :
Un trajet entre les deux lieux en transports ou à pied qui excède 45 minutes.

Afin de vous assurer que vous êtes éligibles, n'hésitez pas à contacter la coordination dès le mois de septembre.

3. CONTACTS

Mathilde Pinçon
Association Cinéma Public Val-de-Marne
Coordinatrice du dispositif
actionseducatives@cinemapublic.org
07 49 53 67 76

Isabelle Bourdon
DAAC
Conseillère Cinéma et audiovisuel
isabelle.bourdon@ac-créteil.fr
01 57 02 66 67

Solène Dumont
Professeure relais
solenne.dumont@ac-créteil.fr

Pour accompagner le dispositif dans les établissements scolaires, le Rectorat de Créteil (DAAC) propose le soutien d'un professeur relais qui collabore à la mise en œuvre du dispositif en collaboration avec la coordination. Il se tient à la disposition des enseignants pour toute question et/ou tout conseil.

